



# Association de la Presse Panafricaine

-----  
Le Conseiller Spécial  
du Président  
-----

Ceci est un communiqué de presse de la *Commission européenne*

IP/07/180

Bruxelles, le 14 février 2007

## **La Commission européenne condamne la suspension des libertés fondamentales en Guinée**

*La Commission européenne exprime son extrême préoccupation par rapport à la dégradation de la situation politique en Guinée et condamne vivement la suspension effective des droits individuels et des libertés fondamentales suite à la déclaration de l'état de siège dans le pays. Elle déplore les pertes de vies humaines à la suite des violentes actions des forces de l'ordre, la violation continuée des droits de l'homme et la suppression de toute liberté. Elle déplore également les mesures répressives mises en œuvre contre les radios privées et regrette que celles-ci aient été pillées, leur personnel arrêté et elles-mêmes forcées de suspendre leurs émissions.*

Le Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, Louis Michel, a "regretté le refus des autorités guinéennes d'écouter les nombreux appels à la modération et au dialogue, ainsi que l'éloignement progressif du pays par rapport à la communauté internationale". Il a également "déploré la perte de vies humaines et le manque de respect des droits de l'Homme et des principes de l'Etat de Droit, éléments essentiels de l'Accord de Cotonou dont la Guinée est signataire".

La Commission européenne appelle au respect des engagements qui avaient mené au mois de janvier à la suspension de la grève générale et à la relance du dialogue entre les parties prenantes guinéennes. La Commission continuera de suivre très attentivement l'évolution des événements et encourage la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) à poursuivre ses efforts dans le sens de promouvoir des solutions pacifiques et consensuelles à la crise en Guinée.

\*\*\*\*\*

Ce communiqué de presse vous a été transmis par l'Association de la Presse Panafricaine.